

# NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

TROISIÈME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

QUARTIDI 4 Foréal.

(Ere Vulgaire).

Jeudi 23 Avril 1795.

*Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, Feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n<sup>o</sup>. 500, au coin de la rue THÉRÈSE. Le prix de la Souscription est actuellement de 80 livres par an, de 42 livres pour six mois, et de 22 livres pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égarerent, et adressées franches au citoyen CHAS-FONTAINILLE. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style).*

*Le papier d'impression ayant subitement renchéri de cent pour cent, nous sommes forcés d'augmenter notre Feuille de nouveau. Le prix actuel sera de 22 livres pour trois mois, 42 livres pour six mois, et 80 livres pour l'année. Nous prenons l'engagement de diminuer ce prix aussi-tôt qu'une baisse dans la valeur du papier se fera sentir.*

## INDES ORIENTALES.

*De Madras, le 7 juillet 1794.*

Le capitaine Read, qui commande dans le district de Burramahul, mande qu'environ 12 mille Mahométans d'une secte particulière, dont la plupart sont ouvriers, sont arrivés dans ce district pour y chercher un asyle. Ils ont été chassés des états de Tippe-Sultan, en conséquence des violentes disputes qui se sont élevées entre eux & une autre secte mahométane, pour laquelle Tippe lui-même s'est déclaré. Le point de la dispute regarde le prophète du mahométisme. Les premiers sectaires prétendent qu'il a paru il y a 200 ans; les autres assurent qu'il ne paraîtra que dans 200 ans; Tippe tenant pour cette dernière opinion, a exigé de ceux qui en ont une contraire, d'y renoncer ou de sortir de ses états. Le capitaine Read a accueilli ces émigrans avec beaucoup de bonté, & leur a fait donner tous les secours dont ils peuvent avoir besoin. Il a senti combien cette colonie d'hommes industrieux pouvoit être utile, & il s'occupe des moyens de tirer le meilleur parti de leurs talens divers.

## I T A L I E.

*De Turin, le 3 avril.*

Le 30 du mois passé, il partit de cette ville un bataillon autrichien pour Cherasco.

Les Français se sont renforcés du côté d'Ormea, &

déjà un de leurs corps, composé de 15 cents hommes, est campé à Prarola. L'invitation qu'on fait aux peuples de prendre les armes qu'on leur fournit à leur première demande, & les troupes austro-sardes qui s'avancent dans cette partie, annoncent qu'il y aura incessamment quelque affaire.

Les troupes françaises s'avancent aussi & se grossissent du côté de Cairo; mais jusqu'ici elles se sont tenues sur la simple défensive.

La cour vient de faire publier une relation du chevalier Pian, capitaine commandant d'une compagnie de chasseurs francs.

« Dans la nuit du 23 mars, cet officier partit avec un détachement de 40 hommes pour aller incendier, au col de Tende, un nouvelle redoute élevée par les Français, & où ils se trouvoient au nombre de 80. Après une marche longue & pénible & à travers une immense quantité de neiges, il divisa son détachement en trois pelotons, avec ordre à deux d'entr'eux de soutenir l'assaut quand il l'auroit donné: en effet il attaqua ce poste courageusement avec huit hommes, & il fit 21 prisonniers, parmi lesquels se trouve un officier. Son entreprise n'alla pas plus loin, puisqu'il confesse n'avoir pas pu incendier la redoute & d'avoir été obligé de faire retraite, les Français s'étant mis à les poursuivre ».

Le roi, qui avoit déjà été incommode, a une espèce de rechûte avec des redoublemens de fièvre, qui l'obligent à garder le lit.

*De Naples, le 1<sup>o</sup>. avril.*

La cour est toujours à Cazerte, où se trouve le premier ministre Acton, & où il se tient de fréquens conseils.

Les bombardes & les chaloupes canonnières qui ont été construites à Castel-à-Mare sont arrivées dans notre port; le nombre de celles qui sont prêtes à mettre à la voile, au premier ordre, s'étend à 90.

La Junte d'état poursuit ses mesures vigoureuses contre

les malfaiteurs avec autant de promptitude que de secret. Les gens suspects sont arrêtés pendant la nuit & transférés immédiatement dans les nombreuses prisons d'état, où toute communication au dehors leur est interdite; il arrive aussi des prisonniers de toutes les provinces du royaume, & afin que nul suspect ne puisse s'échapper, on met la plus grande réserve à accorder des passeports aux personnes qui demandent à sortir du royaume. Cette inquisition générale est, dit-on, parfaitement bien organisée, ce qui a rendu une sorte de tranquillité à la cour & au ministère. Le moindre murmure contre les arrestations, est puni par un *diplôme* de suspect, pour celui qui se le permet, & ce diplôme arbitraire entraîne une prompte séquestration de la société.

### A L L E M A G N E.

*Suite du bulletin officiel de l'affaire de Mayence, du 6 avril*

L'ennemi se forma, de nouveau, sur le Hartenberg, avança une seconde fois, & fut une seconde fois repoussé, par la sage conduite du major de Michanowich, du colonel de Lindau, de Hesse-Darmstadt, du capitaine Otto, du porte-drapeau, comte de Wittgenstein, & des lieutenans Becker & Koeniger. J'ai aussi employé avec beaucoup d'avantage le capitaine Bechthold.

Dans une nouvelle attaque de l'ennemi qui se montra en grand nombre sur le Hartenberg & dans les vignes; une compagnie de grenadiers du régiment Mayençais de Halzfeld, sous le commandement du capitaine de Witzleben, avança vers la maison des Dominicains; une compagnie de fusiliers, sous le commandement du capitaine de Wolfkehl, dans le chemin creux, & ces deux compagnies appuyant l'aile des Séressans, l'ennemi fut, en peu de tems obligé de céder au feu de la mousquetterie & à l'accompagnement de deux pièces d'artillerie. Dans cette occasion, la perte de l'ennemi fut considérable.

Il faut dire & publier, à la louange de ces compagnies mayençaises, qu'elles s'offrirent d'elles-mêmes avec leur brave major le baron de Boemmelberg.

D'abord, après le premier coup tiré, tous les généraux se trouverent dans le cercle de leurs divisions, m'aiderent, par leur coopération efficace, à observer l'ennemi plus exactement, & à diminuer ses mouvemens par le placement de leurs troupes.

Le célèbre lieutenant-colonel du génie, le marquis de Chasteler, a montré une prudence & une valeur sans égale dans la direction de l'ouvrage & le placement des troupes, au milieu du feu de l'ennemi. Mais, à mon plus grand regret, il a été blessé à la tête par un coup de feu.

Plusieurs officiers de tous grades, bas-officiers, cadets & autres, se sont signalés dans cette journée.

(Extrait des gazettes allemandes.)

### A N G L E T E R R E.

*De Londres, le 27 mars.*

Dans un tems où toute l'Europe est menacée des horreurs de la famine, on ne peut qu'accueillir avec reconnaissance toute découverte qui tend à accroître la quantité

des subsistances. Le docteur Cusbert Gordon vient de découvrir un moyen de faire une farine de patates, qui peut se conserver sept ans, & dont on fait un pain agréable & salubre, d'une digestion plus facile que celui du froment. Il est reconnu par expérience, qu'un acre de patates bien cultivé, peut fournir autant de subsistance pour l'homme que quatre acres de bled. Cette découverte a été soumise au bureau d'agriculture, & le comité nommé pour l'examiner, a déclaré qu'elle lui paroissoit de la plus grande importance pour le genre-humain & digne d'être encouragée par la législature.

On vend actuellement à Penchere la collection des tableaux du ministre Calonne. Il peut être curieux pour un Français de voir la manière dont cette collection est annoncée aux amateurs. Voici la traduction littérale de l'aver-tissement imprimé dans tous les papiers publics.

» Aujourd'hui & jours suivans on vendra dans la grande  
» salle de *Spring Gardens*, à midi précis, TOUTE LA NOBILITÉ  
» & SUPERLATIVEMENT CAPITALE collection des tableaux,  
» miniatures, dessins & gravures, recueillis au prix énorme  
» de SOIXANTE MILLE GUINÉES, PAR LE TRÈS-HONORABLE  
» CHARLES ALEXANDRE DE CALONNE, ci-devant PREMIER  
» MINISTRE de France, & en même tems la petite, mais  
» très-précieuse, collection de tableaux, qui lui avoit été  
» léguée par feu MONSIEUR D'HARVELEY, GRAND TRÉSORIER  
» DE FRANCE. » On imagine bien que cette emphatique  
» annonce, absolument dans le style des vendeurs d'orviétan,  
» a du attirer une multitude prodigieuse de connoisseurs &  
» de curieux.

### B E L G I Q U E.

*De Bruxelles, le 29 germinal, (14 avril, v. st.)*

Le quartier-général de l'armée de Sambre et Meuse, commandée par le général Jourdan, avoit quitté dernièrement Cologne pour être transféré à Bonn, d'où il vient encore de partir, afin de se rapprocher davantage de Coblentz & du Haut-Rhin, où les Autrichiens ont rassemblé la majeure partie de leurs forces, dans l'intention probablement de tâcher de secourir Mayence et Luxembourg, & sur-tout cette dernière ville, qui doit être dépourvue de vivres, après un blocus aussi long que celui qu'elle éprouve. En général, tout le cours du Rhin, depuis Cologne, jusqu'aux états prussiens, se trouve entièrement dépourvu de troupes, tant sur la rive droite que sur la rive gauche. Les républicains se sont également retirés de Rees & d'Emmerick, où ils ont été remplacés par des troupes prussiennes venant de Wesel.

Les mêmes lettres qui nous donnent ces détails, portent, que le commerce de la Hollande est de plus en plus en souffrance: les ports naguères, couverts d'une forêt de mâts, sont déserts, & n'offrent plus à la vue qu'une stagnation désolante. Le numéraire se cache & disparaît; enfin, sans une paix prochaine, la Hollande, ce pays si florissant par le commerce, est entièrement ruinée. L'Angleterre spécule sur les malheurs de ces pays, dont le gouvernement ancien étoit l'allié, & elle ne voit qu'avec une secrète joie, le commerce du monde entier se faire avec elle; raison qui fait craindre que le ministère britannique ne cherche à prolonger cette guerre, où lui seul gagne & s'enrichit de la ruine de quatre à cinq puissances européennes.

## FRANCE.

*De Paris, le 4 floréal.*

Ceux dont la malveillance espéroit que la république française demeureroit méconnue & isolée au milieu de l'Europe, se trouvent bien déçus dans leur perfide espoir. Voilà que des quatre points opposés de cette partie du monde, cette république forte dès sa naissance a trouvé des alliés.

Au Nord, c'est la Suède, disons plus, le Dannemarck.

A l'Est, la Prusse, dont la prépondérance va lui donner pour alliés tous les états de la Germanie, qui sont fatigués du sceptre féodal de la maison d'Autriche.

A l'Ouest, une nation libre comme elle, cherche & trouvera des avantages inappréciables dans le rétablissement de ses rapports commerciaux avec la France, & l'Amérique n'attend pour resserrer des nœuds tissés par la liberté, que d'avoir une connoissance exacte de la justice & de la stabilité du gouvernement français; car il conviendrait d'observer que c'est par des menées secrètes que Pitt a profité du moment de notre désorganisation intérieure, pour dire aux-américains, il vous faut un allié fort, & cet allié sera l'Angleterre. Bientôt les Américains, apprenant le sort des Etats-Généraux en Hollande, calculeront combien il seroit dangereux pour eux de se reposer sur la foi britannique, qui laisse anéantir les alliés qui l'ont la mieux servie, & qui se couvre sans pudeur de leurs dépouilles au moment où ils succombent à la vicissitude presque inévitable des armemens.

Au Midi, c'est une branche de la maison d'Autriche; elle-même qui, après avoir été forcée par le despotisme autrichien de se ranger sous les drapeaux de la coalition, revient spontanément, & d'elle-même à des principes plus favorables au commerce & à la liberté de l'Italie, & donne ainsi un grand exemple de sagesse à tous les petits potentats de cette partie de l'Europe.

Si la politique porte ses regards en avant, elle observe que les paix particulières qui nous ont donnés des alliés, ont toutes une cause commune; l'intérêt & le besoin des cours & des peuples, de n'être pas privés plus long-tems de leurs anciennes relations de commerce, avec une grande nation libre & juste. Elle se convaincra que l'Angleterre elle-même, ne peut pas plus se passer, que les autres nations, de rapports avec la France.

Convenons ici, qu'il fût un tems de délire, pendant lequel les tyrans de la république française, traitoient de perfides, ceux des républicains qui faisoient des vœux pour le retour de la paix en Europe. Ce délire posthume de la tyrannie se manifeste encore dans quelques têtes mal organisées ou égoïstes, qui préfèrent leurs intérêts particuliers à la félicité générale de la nation. Mais les moyens de contraindre leurs concitoyens à penser comme eux sont échappés des mains de ces tyrans, & c'est malgré eux que la France, la pensée, la presse, jouissent encore d'une liberté qui les oppresse.

L'expérience & les résultats de la tyrannie ont fini par rendre sages ces délibérations insensées de l'esprit public, ces projets ambitieux & exagérés de soumettre, par la force, l'Europe entière à nos opinions, & quand nous lui avons annoncé que nous ne voulions pas plus maîtriser les nations, que nous ne voulions être maîtrisés par elles, elles se sont empressées de se rapprocher de la république française, dont une tyrannie sans exemple les avoit écartées.

Qui sait quel sera l'effet prodigieux du beau préambule du décret présenté par Cambacérés, pour assigner des limites convenables au territoire de la république; c'est là, semble dire ce législateur, que l'autorité républicaine s'arrêtera; mais sa bienveillance & sa liberté s'étendront au-delà de ces limites.

A-t-on osé calculer jusqu'ici combien la guerre de la coalition avoit enlevé de bras au premier des arts, à l'agriculture? Plus de deux millions d'hommes armés dans l'Europe, manquent en même-tems à l'agriculture, aux manufactures, à l'industrie de cette partie du globe.

C'est ce qui a répandu presque par-tout cette disette forcée de toutes les productions de la terre, & qui a forcé le prix de tous les travaux utiles à l'espèce humaine.

Est-il étonnant, après cela, de voir le monde entier haléter après le retour de la paix & des biens qui en sont le produit certain, tandis que la guerre a exalté tous les maux dont nous gémissons?

Laissons donc la vanité des tyrans se repaître de projets chimériques & impraticables, tels que celui qu'ils vouloient voler à la république romaine, dont 500 ans de conquêtes, comme dit Montesquieu, n'aboutirent qu'à assouvir la cupidité d'une douzaine de monstres qui firent rougir le monde entier, & Rome même, de leurs excès.

Il ne faut pas espérer que le meilleur système de finance puisse produire tout-à-coup les bons effets que l'on doit en attendre; le crédit est une affaire de confiance & la confiance ne s'obtient que lentement, & par une longue succession d'opérations sages & bien combinées. A mesure que la convention prendra une marche ferme & soutenue, que la balance entre la dépense & la recette commencera par s'établir par de grandes réformes & une sévère économie, & que la masse des assignats en circulation sera à-peu-près retirée, soit par la vente des domaines nationaux, soit par la voie des cédulas hypothécaires ou toute autre; c'est alors que le crédit des assignats renaitra d'une manière sensible, & que leur valeur nominale se rapprochera de la valeur monétaire. Le rétablissement du crédit ne sauroit être prompt, mais il sera infaillible; il y aura peut-être une première secousse qui opérera une plus grande rupture entre l'assignat & la monnaie; mais bientôt ces deux valeurs prendront entre elles une proportion moins différentielle, & les assignats réduits à une quantité moindre que celle du numéraire, en feront un utile supplément; ils feront véritablement fonctions de banque; & peuvent devenir une source de prospérité nationale.

Tout tient donc à la confiance, & celle-ci à une bonne administration, à des principes fixes, & sur-tout à un gouvernement stable. On parle d'un gouvernement provisoire; c'est bien plutôt d'un gouvernement définitif que nous avons besoin: la France n'a eu que trop long-tems une existence précaire. Une bonne constitution n'est pas, il est vrai, l'ouvrage d'un jour; nous sommes si voisins encore d'un si grand désordre dans les idées, & d'une si grande exagération dans les principes, qu'un système constitutionnel raisonnable rencontrera peut-être des préventions. Mais si ce système, sans rien changer des bases fondamentales de la liberté, posées dans la déclaration des droits, ne tend au contraire qu'à l'affermir, & à donner à la forme

du gouvernement représentatif, la seule qui nous convienne, une solidité plus durable, pourquoi se délieroit-on du jugement de l'opinion? Ne compte-t-on pour rien le cours expérimental que nous avons fait durant la révolution, & nous reste-t-il encore une erreur pratique dont nous n'ayons senti le cruel effet, pour n'avoir pas acquis le droit de nous en garantir à l'avenir?

CONVENTION NATIONALE.

Séance du 3 floréal.

Voici la lettre de créance de l'ambassadeur extraordinaire du roi de Suède, arrivé à Paris, dont Syeyes a donné lecture dans la séance d'hier.

Nous, Gustave Adolphe, par la grâce de dieu, roi des Suédois, des Goths & des Vandales, &c. &c., héritier de Danemarck & de la Norwege, duc de Schlewig, Holstein, Hormarie & Dithmarsen, comte d'Oldenbourg & de Delmenhorst,

Aux très-honorables & très-illustres nos amis & alliés, par nous sincèrement chéris, les citoyens représentans de la république française, notre salut & l'assurance de nos vœux pour votre bonheur.

Désirant de vous donner un témoignage de notre amitié & de nos sentimens probes envers vous, & de resserrer le plus étroitement possible les liens de l'amitié qui, depuis nombre d'années, ont uni la Suède à la France, nous avons en conséquence, & pour avoir auprès de vous un interprète parfaitement capable de vous exprimer nos sentimens, conféré la charge de notre ambassadeur extraordinaire, au chambellan de la reine de Suède, & chevalier de notre ordre de l'épée, à notre fidele sujet, par nous sincèrement chéri, le baron Eric Magnus Stael de Holstein, connu par ses talens & par son intégrité dans la conduite des affaires, & qui, depuis long-tems a résidé dans votre capitale.

Nous espérons avec confiance que vous accueillerez avec plaisir les efforts qu'il fera pour cimenter l'alliance de notre amitié mutuelle.

Comme nous ne doutons nullement que cela ne vous soit agréable, nous vous prions, avec amitié & cordialité, d'accorder un accès facile à notre susdit ambassadeur extraordinaire, & d'ajouter une foi entière à tout ce qu'avec son active layauté il vous mandera, en notre nom, & en vertu de nos ordres; & particulièrement toutes les fois qu'il vous assurera de nos sentimens siacres envers vous, & de notre zèle infatigable à concourir à nos avantages communs.

Ensuite, nous faisons des vœux pour l'augmentation continuelle de votre prospérité, & vous recommandons de tout notre cœur à la protection divine.

Donné dans notre château royal à Stockholm, le 22 février 1795, pendant la minorité du roi, mon très-clément seigneur.

Signé, CHARLES, & plus bas ROSENHANE.

Jeanbon-Saint-André a demandé que la convention prit en considération l'état de détresse où se trouvent deux petites nieces de Fenélon, qui ont perdu leur pere à Lyon, pendant les troubles qui ont désolé cette commune. Cette proposition, accueillie par de vifs applau-

dissemens, est renvoyée au comité d'instruction publique.

On donne lecture d'une pétition des femmes de Billaut & Collot, qui demandent la levée des sceilles apposés chez elles, & le paiement des indemnités dues à leurs maris.

Viltart convertit cette pétition en motion.

Perrin demande qu'on examine la question de savoir, aujourd'hui que l'assemblée paroît décidée à substituer la peine de déportation à celle de mort, si on laissera aux veuves & enfans des déportés la liberté de les suivre dans leur exil.

Viltart, en parlant de Billaut & Collot, s'étoit servi de cette expression, nos collègues.

Lehardy s'étonne d'entendre donner la qualité de représentans à des hommes qui n'ont même plus celle de citoyen: il demande que le président ne souffre pas qu'on proclame le titre de représentans.

Les propositions de Viltart & de Perrin sont renvoyées aux comités de législation & de sûreté générale.

Rovere, au nom du comité de sûreté générale vient donner lecture d'une lettre de Giraud Pouzoles, en mission à Montpellier. Il annonce qu'au même temps où les agitateurs fomentent les troubles à Paris, de violentes agitations se sont manifestées dans cette ville; des hommes ont provoqué le peuple à la révolte, formé des attroupemens, insulté, outragé les bons citoyens, distribué de l'argent aux ouvriers des faubourgs, & fait retentir la ville des cris séditieux: vive la montagne! vive les jacobins! L'arrivée des nouvelles de Paris a fait tout rentrer dans l'ordre; les malveillans ont cherché un motif pour soulever le peuple, dans la disette, qu'ils ont rejetée sur les autorités constituées; mais les citoyens des faubourgs se sont refusés à ces instigations perfides & ont dit qu'ils souffriroient tout pour la république. On poursuit les auteurs du trouble & déjà neuf dix sont arrêtés. L'assemblée décrète l'insertion au bulletin.

Sevestre vient exposer que le gouvernement s'occupe sans relâche des moyens de faire cesser la disette; les blés arrivent dans nos ports, mais il faut que la patience des bons citoyens laisse toute liberté aux mesures du gouvernement; il faut qu'une force respectable les fasse exécuter, & protège les opérations du commerce qu'on encourage par tous les moyens.

Sevestre propose un projet de décret, portant que le citoyen de Brume sera nommé commandant de la garde nationale parisienne & de la septième division; que les représentans Delmas & Pénier se rendront en cette qualité près de cette division; que tout départ des représentans est provisoirement suspendu; que ceux dont les missions & les congés sont expirés, se rendront à leur poste; que les bourses seront ouvertes dans toutes les villes de commerce.

Ce projet de décret, après une courte discussion, est renvoyé de nouveau aux comités, sur l'observation de plusieurs membres, qu'il y a erreur; qu'il a bien été résolu dans les comités de nommer un commandant général pour les dix-sept divisions, mais non pas pour Paris.

Sur la proposition de Dentzel, l'assemblée décrète que les comités se réuniront ce soir pour discuter ce projet de décret, & le présenter demain.